

## PV du Conseil Municipal du 09/03/2019

Présents : Marie-Paule CHAZAL, Odile VELLETT, Sylvie BURLLOT, Maïté BARBECOT, Maria SENECAIRE, Christian PAILLOUX, Thierry VALLEIX, Julien ADAMI, Arnaud LAPRA, Patrice LEBOUCHARD, Jean-Luc MIOCHE, Jacques MANDON, Guy GALLAIS

Excusés :

- Arlette Gendronneau, pouvoir à JL Mioche,
- Gérard Guittard, pouvoir à Marie-Paule CHAZAL.
- 

**Ordre du jour :**

- Point Communauté de Communes
  - Débat sur le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) de MOND'ARVERNE COMMUNAUTE
  - Vote du BP 2019 Commune
  - Approbation du compte administratif CCAS 2018 et affectation du résultat
  - Vote du BP CCAS 2019
  - Informations diverses
- 

### **1) Point sur la Communauté de Communes :**

Maïté Barbecot présente un résumé du dernier Conseil Communautaire :

- Nathalie Guillot est réélue aux affaires sociales,
- Document projet de territoire approuvé, présentation le 30 mars à Saint-Saturnin.
- Clos d'Issac : une étude est proposée au financement du CGET (Massif Central).
- La question de la lecture publique n'est pas abandonnée mais a été décalée pour des raisons budgétaires.
- **Rapport d'orientation budgétaire :**
  - o La DGF 2019 devrait être à peu près stable par rapport à 2018.
  - o Capacité d'endettement faible à cause de l'investissement de la Maison de Gergovie.
  - o 2024 : entrées nouvelles prévisibles du fait de l'installation de la banque de France.
  - o Budget 2018 très légèrement excédentaire.
  - o Les frais de personnel représentent 59% du budget de fonctionnement.
- **Enfance jeunesse :** baisse des aides de la CAF de 150 000 euros. Julien Adami signale que la question des dotations de la communauté de communes vers les communes, en vue de la compensation des charges pour mise à disposition des équipements (les locaux du centre de loisirs le mercredi notamment) sera évoquée à l'occasion de la conférence des maires fin mars.
- **Tourisme :** des équipements vieillissants, des investissements à prévoir (Aydat, Pessade).
- **Maison de Gergovie :** elle sera gérée en direct (et non pas par l'Office de Tourisme), dotation de 500 k€, 2 ETP dédiés par la communauté de communes. Parallèlement la subvention de la communauté de communes à l'OT va diminuer.
- Le SMVVA déplore la perte de subventions de l'Agence de l'Eau, qui permettait de réaliser des actions de communication / sensibilisation dans les écoles.

Christian informe le conseil que les communes ont dorénavant l'obligation de disposer d'un document de gestion des eaux pluviales. A défaut elles ne pourront plus bénéficier de subventions en cas de travaux.

- Une nouvelle délibération a été votée sur l'instauration du droit de préemption sur l'ensemble du périmètre de la communauté de communes.
- **PCAET** : Document transmis aux élus par Thierry Valleix. 33 actions prioritaires d'ores et déjà financées. 29 autres actions en réserve. Le document présente les 33 fiches actions.
- **Débat sur le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) de MOND'ARVERNE COMMUNAUTE :**

Le document a été envoyé par la mairie le 18/02. Les élus ont besoin d'un peu plus de temps pour délibérer. Ils devront transmettre leurs remarques avant le 15/03. 3 points qui peuvent faire débat :

- Installation de bornes de recharge électrique : pas retenu
- Energies renouvelables : rien sur la méthanisation et l'éolien
- Développement du photovoltaïque sur les bâtiments publics

Débat sur les questions environnementales, nécessité d'avancer et de sensibiliser la population. Marie-Paule Chazal trouve qu'on demande beaucoup d'efforts aux collectivités, alors que parallèlement on ne traite pas les gros enjeux environnementaux: automobile (développement des véhicules SUV par exemple), trafic aérien (augmentation prévue pour les années à venir),...

## **2) Vote du BP 2019 Commune :**

Le budget proposé a été construit au cours de plusieurs réunions de la commission finances à laquelle tous les élus ont été invités et nombreux ont été présents.

### **Budget de fonctionnement 2019:**

Budget 2018 : 736 268 €

Réalisé 2018 : 631 928 €

Budget 2019 : 761 882 €

- **Dépenses budgétées : 649 083 €,**
  - o Augmentation de +8700 € des charges à caractère général par rapport au budget 2018. Ceci s'explique par un budget de 7000 € de prestations de service destinées à l'élagage et abattage d'arbres place du 8 mai et à la réfection d'un chemin à Chadrat.
  - o Charges de personnel stables.
  - o Baisse des autres charges de gestion courante : 12 000 €, en partie due à la baisse du fonds de concours de la commune au SIVOS (-13200 €), qui correspond à la baisse de l'attribution de compensation versée par la communauté de communes, du fait de la prise de compétence enfance – jeunesse.
  - o Subventions aux associations : le tableau des attributions proposées par la commission associations est présenté par Odile Vellet. Le budget prévoit 10 000 € sur ce poste, et à ce jour sont affectés 8150 € (intégrant une subvention de 1000 € pour la mission locale de l'emploi, que ne prend plus en charge la communauté de communes.
  - o Charges financières stables.
- **Recettes budgétées : 761 882 €,**
  - o Stabilité des impôts et taxes par rapport au budget 2018 : le conseil n'envisage pas de modifications des taux d'imposition de la commune (qui seront votés au prochain conseil car les tableaux d'imposition ne sont pas encore communiqués par M. Marion-Berthe)

- Stabilité des dotations et participations par rapport aux réalisations 2018 : pas de prévision de baisse de dotations a priori (non connaissance des dotations au moment du vote du budget 2019)
- Le report de l'excédent 2018 de 85 750 €
- Le budget 2019 permet un virement à la section investissement de 112 799 €.

#### **Budget d'investissement 2019 : 752 369 €**

Points principaux du budget d'investissement :

- Remboursement du capital des emprunts : 63 863 € (56 548 € emprunts de la commune, 7 315 € de remboursement du capital de la 9<sup>ème</sup> annuité du prêt de la grange de mai à la communauté de communes).
- Programme de remplacement du transformateur, enfouissement des lignes et éclairage : 2<sup>ème</sup> partie des travaux pour 33 528 € et subvention à recevoir de la région de 39 000 €.
- Provision de 15 000 € d'achat de matériel
- Programme sécurité – signalétique : 54 045 € et 30 477 € de subvention
- Bâtiments communaux : 55 756 € et 2050 € de subvention, avec notamment la réalisation de WC vers l'ancien préau.
- Travaux communaux : 138 578 € et 20 029 € de subventions attendues. Prévision de la 3<sup>ème</sup> tranche de travaux du marché à commande, à définir : les conseillers souhaitent être consultés sur le programme.
- Programme accessibilité : 44 664 €, et 14 254 € de subventions attendues. Il s'agit essentiellement du programme déposé au FIC.
- Programme fontaines : 36 239 € et 27 440 € de subventions sollicitées. Restauration de 7 fontaines de Chadrat et de la fontaine renaissance de la place de l'Ormeau à Saint-Saturnin.
- Programme de restauration de la Chapelle Sainte-Madeleine : 214 722 €, 161 041 € de subventions sollicitées. Ce programme est soumis à la décision de la DRAC sur les subventions.
- Programme de subventions aux particuliers pour la réfection des façades et toitures à hauteur de 21 000 €.

Le budget d'investissement est équilibré par un emprunt de 221 685 €.

**Le conseil vote le budget 2019 (14 pour, et une abstention).**

### **3) Compte administratif CCAS 2018 et budget 2019 :**

#### **Compte administratif du CCAS 2018 :**

Pour rappel le CCAS n'a pas de budget d'investissement.

- Dépenses 2018 : 8578.26 €
- Recettes 2018 : 9804.54 €
- Soit un excédent de 1226.28 €, reporté sur budget 2019.

A signaler l'augmentation de la télé assistance et l'impact du budget repas aux anciens (plus élevé en 2018)

**Le compte administratif 2018 est adopté à l'unanimité des membres du CCAS.**

#### **Budget 2019 du CCAS :**

- Baisse du budget repas des anciens (coût moindre et nombre d'inscriptions moindre)
- Augmentation du budget téléassistance et du budget subvention cantine
- Total dépenses prévisionnelles : 8526 €

- Les recettes 2019 sont constituées du report du résultat 2018 (1 226 €) et de la subvention de la commune de 7 300 € (même montant qu'en 2018)

**Le budget 2019 est adopté à l'unanimité des membres du CCAS.**

#### **4) Informations diverses :**

##### **Allée des marronniers :**

Christian Pailloux informe le conseil d'une réunion qui s'est tenue en début de semaine avec les élus et les techniciens du département. Etaient présents des élus de saint-Saturnin et de Saint-Amant Tallende (NB : la réunion prévue à 8h45 a débuté avec 2h de retard !)

Les travaux prévoient au préalable l'arrachage des marronniers, soit un coût prévisionnel de 100 000 €. Le Département accepterait de prendre à sa charge l'arrachage. Tous les réseaux sont à reprendre. Des contacts sont pris avec le SMVVA. Le département fera une proposition d'aménagement d'ensemble. Projet à inscrire au budget 2020/2021.

##### **Route du Marand :**

Malgré l'engagement pris par les élus du département, par le passé, d'une prise en charge financière par le département, celle-ci n'est plus d'actualité. Une solution possible est le dépôt d'un dossier commun (des 2 communes) de FIC.

**Route de Champeix :** il est possible d'aménager visuellement un rétrécissement de la chaussée. Le département va réfléchir à une solution dans ce sens. Par ailleurs la commune s'engage à installer à ses frais un radar pédagogique. La question a été posée au département sur l'installation de trottoirs : selon le département il faudrait un projet d'aménagement d'ensemble, qui n'est pas envisagé à court terme. En attendant, il faut étudier la possibilité de mettre en place des dispositifs provisoires (potelets par exemple).

##### **Etude du SAGE :**

Thierry Valleix signale un courrier du SAGE, qui porte sur une étude des ressources en eau, dans le cadre du projet CAPRICE. L'objectif est d'améliorer la connaissance des réseaux de nappes phréatiques (bassins de la Sioule et Allier aval). 2 réunions publiques auront lieu dont une à Aydat le 2 avril à 17h.

##### **Subventions aux associations :**

Jeudi dernier a eu lieu la réunion commission associations pour statuer sur les demandes de subventions. Les remarques suivantes sont faites :

- La demande d'Arkose sera prise en compte non pas sous forme de subvention mais par financement direct de la commune sur les travaux prévus.
- Mission locale de Cournon (qui peut assurer l'accompagnement de jeunes 16-25 ans pour l'insertion sociale et professionnelle, 12 jeunes accompagnés sur notre commune) : elle demande une "cotisation" de 1794 € (auparavant c'est la communauté de communes qui cotisait, ça n'est plus le cas depuis 2018). La commission a proposé de participer à hauteur de 1000€.
- Prévoir de rajouter la subvention de 500 euros à l'association Echappées Belles qui a été oubliée (cf conseil du mois d'octobre).

Maria Senectaire rappelle que Mond'Arverne n'assure plus le paiement du loyer du local des restos du cœur (250€/mois). Un calcul au prorata des bénéficiaires aboutit à 755 euros pour Saint-Saturnin. Le conseil propose de faire le calcul au prorata du nombre d'habitants, on aboutit à 190 €.

**Arbres de la place du 8 mai :**

Une réunion s'est tenue en février avec Mr Desmazeau et certains élus sur le problème des arbres de la place du 8 mai.

NB : sur les 26 arbres seulement 8 seraient sains.

Il est proposé de traiter les arbres par îlots : commencer par l'îlot du haut (1<sup>er</sup> à droite en sortant de la mairie) en préservant la symétrie et avec un sol meuble plus perméable pour favoriser l'écoulement des eaux pluviales. Il faudra impérativement proscrire la circulation pour éviter le tassement.

On attend un compte-rendu et une proposition de projet.

Le conseil est clos à 12h30.